



CAF Ile de France

12, rue Boissonade 75014 PARIS tél.: 01 42 18 20 00

http://www.clubalpin-idf.com/

Fiche programme de la sortie ski de montagne n° **17-S061** Mont de Grange 25/26 février 2017

Accord préalable pour l'inscription : **Oui**Nombre maximal de participants : **6**

1. Noms et coordonnées des organisateurs

Yann Le Bars, Christophe Constantin

(Nous contacter via le KifaiKoi https://www.clubalpin-idf.com/kifaikoi/)

2. Programme prévisionnel

		Monté	Descent
		е	е
1 ^{er}	Roc de Tavaneuse par Savolaire, descente sur le refuge des	1200	1700 m
jour :	Tinderets	m	
2 ^e jour :	Mont de Grange, face ouest	1200	1500 m
		m	

Nota: Ces renseignements sont donnés à titre indicatif ; l'organisateur est susceptible de modifier le programme, voire d'interrompre la sortie selon les conditions nivo-météorologiques rencontrées sur le terrain.

Cartes: 3528ET

Topos http://www.skitour.fr/topos/roc-de-tavaneuse,2338.html

http://www.skitour.fr/topos/mont-de-grange,3636.html

3. Caractéristiques de la course programmée

1. Niveau (cf .explications dans NEIGES)

Cotation	
Difficulté alpine	AD
Conduite de course	2 skieur
Type de course	aller-retour / Traversée
Dénivelé journalier maximal prévu	1400 m
Rythme d'ascension exigé	350 m/h

2. Particularités

Raide et technique (pentes à 35, 40°)

3. Conditions d'hébergement

Gîte. http://www.refuge-abondance.com/

4. Participation aux frais

Petit déjeuner du samedi matin / Demi pension / Dîner du dimanche soir

4. Voyage: Bus

Départ de Paris Porte d'Orléans, le vendredi 24 ; rendez-vous à 21.40 pour un départ à 22h

Retour à Paris Porte d'Orléans le 27 vers 5h30

5. Equipement individuel

5. Matériel indispensable pour toutes les sorties : voir http://www.clubalpin-idf.com/skimontagne/#mat

Nota: L'ARVA, la pelle et la sonde sont absolument obligatoires.

L'organisateur ne pourra pas autoriser un participant à suivre une collective, si celui-ci ne dispose pas d'un ARVA en bon état de fonctionnement (il est conseillé d'emporter des piles de rechange)

6. Matériel individuel obligatoire spécifique à la sortie Crampons/piolet

7. Nourriture à emporter

8. Documents administratifs nécessaires

Carte CAF, CI, espèces ou chèque pour le règlement du gîte

6. Réunion préparatoire

Contacter les organisateurs par mail ou téléphone <u>au maximum 3 jours avant le départ</u>. Nota : Aucun inscrit dérogeant à cette règle ne sera autorisé à participer à la collective.